



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU VAL SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE RACINE

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, province de Québec :

Une session extraordinaire sera tenue le vendredi 17 février 2012 à 15h00, au 348, rue de l'Église.

ORDRE DU JOUR

1. Dossier avec 9223-9318 Québec Inc., règlement relatif à la procédure judiciaire ;
2. Avis de motion – abrogation du règlement de contrôle intérimaire numéro 187-06-2011 ;
3. Envoi de crédit pour la taxe du barrage suite à la dissolution de la Régie du Barrage et de la quittance finale ;
4. Demande de la Farandole de Racine ;
5. Autorisation de dépense pour l'achat de câbles pour sécuriser les ordinateurs portables ;
6. Période de questions

DONNÉ à Racine ce 15 février 2012.

André Courtemanche
Secrétaire-Trésorier
Municipalité de Racine